



Procès-verbal
Assemblée générale annuelle
Jeudi 6 juin 2019
Maison du Développement durable

1. Ouverture de l'assemblée générale de Trajectoire par le président du conseil d'administration.

L'assemblée générale est ouverte à 19h15

Remise du prix Harry Gow par François Pépin et Jacques Landry à Tony Frayne.

2. Appel nominal et vérification du quorum (minimum 15 personnes)

Il est constaté que plus de 15 membres en règle sont présents.

3. Élection d'un.e président.e et d'un.e secrétaire de l'assemblée générale

François Pepin propose que Nicole Caron agisse à titre de présidente d'assemblée. Appuyé par Paul Bourque.

François Pepin propose que Jeanne-Hélène Jugie agisse à titre de secrétaire. Appuyé par Étienne Grandmont. Adopté

L'Assemblée accepte à l'unanimité que 3 observateurs participent à l'assemblée.

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Paul Bourque

Appuyé par : Jacques Landry

Adopté

5. Adoption des procès-verbaux

Assemblée générale annuelle du 5 juin 2018

Proposé par : Brigitte Soler

Appuyé par : Vincent-Carl Leriche

Adopté

6. États financiers

6.1. Adoption des états vérifiés de l'année 2018-2019

Lisa Marie Hein présente les états financiers 2018-2019 vérifiés par la firme comptable Sylvestre Roy et Associés inc.

Commentaires :

- Excellente année financière, avec un surplus de 55 000\$. Les revenus sont à la hausse et une réduction des dépenses a pu être faite : une ressource en moins, baisse des frais de bureau, déplacements et communications. Trajectoire Québec a été hébergé par Vivre en Ville, ce qui a permis d'obtenir un loyer à très faible coût. Celui-ci va augmenter l'an prochain, mais restera très raisonnable. Aucun déménagement n'est prévu, il va y avoir une densification des locaux, avec la croissance de Trajectoire.

L'adoption des états financiers vérifiés par la firme Sylvestre Roy et Associés inc. est proposée par Salomé Viguié, appuyée par Jasmin Sauvé.

Adoptée à l'unanimité

6.2. Adoption des prévisions budgétaires 2019-2020

Le budget est présenté par Sarah V. Doyon

Proposée par : Mathieu Lavallée

Appuyé par : François Mélançon

Adoptée à l'unanimité

6.3. Proposition d'un cabinet d'expert-comptable pour l'année 2018-2019

Le cabinet pressenti ayant fait faux bond au dernier moment, le CA est mandaté pour produire un nouvel appel d'offres (3 propositions).

Proposée par : Axel Fournier

Appuyé par : Valérie Huot

Adoptée à l'unanimité

7. Dépôt du rapport d'activité 2018-2019 et du plan d'action

7.1 Les membres du Conseil d'administration et de l'équipe présentent le rapport d'activité 2018-2019.

7.2 Période de questions au conseil d'administration

Jean Rémillard : Trajectoire Québec a tendance à souffler dans le sens du vent. Il faudrait être plus critique, notamment par rapport au REM, qui a été pensé par la CDPQ sans consultation préalable. Or, beaucoup de contraintes ne sont pas acceptables socialement.

François Pepin : On essaie d'influencer, mais pas d'être emporté dans la tornade. En 2016, il n'y avait aucun projet de transport collectif. Actuellement, la volonté du gouvernement est présente. Trajectoire Québec travaille en coulisses, et a permis, par exemple, l'ajout de deux stations REM. Une rencontre avec la CDPQ est prévue sur la question de l'acceptabilité sociale. Trajectoire Québec veut assurer la défense des usagers à travers le Comité de Vigilance et le groupe de travail notamment, et travailler avec la CDPQ sur les mesures d'atténuation des travaux du REM (2 à 4 ans à certains endroits!).

Il existe actuellement une multiplication des projets de transport collectif lourd (extension ligne bleue, création d'une ligne rose, désengorgement de la ligne orange). On essaie de bonifier le projet du REM. Transparence a fait un bon travail, mais le REM est en train de se faire. Il faut faire avec ça.

Il faut un plan stratégique de déplacement collectif pour le Grand Montréal (et aussi le Grand Québec), sinon, tout se fait « en pièces détachées ».

Sarah Doyon : On doit faire avec les lois, on est intervenu sur la question des atténuations et des incidents sur le train des Deux-Montagnes.

Paul Bourque : La priorité est la sécurité des piétons et des personnes âgées. L'hiver est à prendre en considération dans la planification.

Une nouvelle loi est en gestation pour le vélo.

La question de la traverse pour les piétons au feu rouge à Québec est à l'ordre du jour.

Il faut se positionner pour le stationnement incitatif dans Montréal et non seulement en dehors, pour éviter l'étalement urbain.

Il faut faire une étude sur le stationnement vert avec Trainsparence.

François Pépin : Il faut travailler ensemble pour une mobilité intégrée.

Piétons Québec intervient principalement à Montréal.

Marie Beemans : Le train de Deux-Montagnes va disparaître, la population est vieillissante, a lutté pour avoir le train et est en train de le perdre. Il va être remplacé par le REM où tout le monde devra voyager debout. Le projet se fait sans consultation. Que fait Trajectoire Québec ?

François Pépin : La ligne a été kidnappée; on est devant le fait accompli. Le service sera meilleur (fréquence, vitesse), mais les gens n'auront pas le même confort. Il est important de consulter les gens pour avoir leur avis sur ce qu'ils veulent, par exemple, les wagons Azur ont été désignés par consultation et c'est un grand succès.

Un mouvement citoyen aurait beaucoup de force, mais c'est très difficile d'avoir un grand nombre.

7.3 Approbation du rapport d'activités par l'assemblée générale

Proposé par : Jean Rémillard

Appuyé par : Guy Therrien

Adopté à l'unanimité

7.4. Plan d'action 2019-2020

Catherine Gaudreau présente le Plan d'action 2019-2020.

7.5 Plan d'action des comités

Salomé Viguière présente le plan d'action des comités; chaque comité devra se remettre en question l'an prochain et revoir ses façons de faire pour avoir une meilleure participation.

Le plan d'action découle du plan stratégique 2016-2020 qui arrive à échéance cette année. Une réflexion est à mener pour la suite.

Jean Rémillard : Quelle est la position de Trajectoire Québec sur le 3^o lien?

François Pépin : Amener des données factuelles, car il n'a pas de vraie justification. On a davantage besoin d'un projet de transport collectif que d'un projet autoroutier.

Étienne Grandmont : En effet, il faut faire parler les faits au lieu de tordre les chiffres.

Simon Hamelin-Pratt : Quelle refonte pour les comités ?

Sarah V. Doyon : On va mener une activité transversale pour dynamiser les comités. Les solutions doivent venir des membres.

Tony Frayne : la refonte de la STM, cela fait longtemps qu'on en parle.

François Pépin : La nouvelle gouvernance date de l'automne 2018. Une réflexion globale est amorcée, puis se fera de façon sectorielle, par aire géographique. Il n'y a pas encore d'échéancier.

Maëlle Plouganou : C'est commencé, car la première consultation a eu lieu le 4 avril à L'Île-des-Sœurs.

AQDR Montréal-Nord : Quelle perspective pour la gratuité pour les aînés?

François Pépin : Une vigie sera mise en place, et une refonte tarifaire est prévue. Il reste du travail à faire pour pouvoir faire des recommandations. Mais il faut savoir que certains étudiants et aînés sont plus riches que certains travailleurs...

Jacques Landry : La gratuité des uns est souvent payée par les autres usagers (surtaxe) et non par l'ensemble des Québécois. C'est une préoccupation majeure pour le comité.

Jean Rémillard : J'ai écrit à l'ARTM pour suggérer l'adoption d'un monorail, sur suggestion d'Eric Alan Caldwell qui a jugé l'idée « très intéressante ». Trajectoire Québec doit s'en inspirer.

8. Modifications aux règlements généraux

Présentation de la modification par Nicole Caron.

Commentaires

Jacques Landry : Amendement proposé : i; faut tout mettre au singulier ou au pluriel.

Nicole Caron : On ne peut pas amender, on ratifie ou pas. Dans la mesure où la proposition ne modifie pas le sens de la modification, propose la ratification. Le CA sera responsable de changer le texte à la prochaine réunion.

Vincent-Carl Leriche : On passe les différentes modifications et on adopte tout ensuite.

Nicole Caron : oui. Elle lit l'ensemble des modifications.

Modification de la politique de membership et des tarifs.

Vincent-Carl Leriche : Le revenu généré par les adhésions est négligeable (3 000\$) : cela sert-il à se faire une liste d'adresse courriel?

François Pépin : Le renouvellement du membership est très lourd à gérer, surtout avec peu de ressources humaines. On cherche à simplifier le processus, en créant des membres à vie.

Le prix de la cotisation (5\$ ou 20\$) n'est pas discriminant et ne fait pas varier les adhésions de façon très importante.

Lisa-Marie Hein : Il est sûr que d'avoir plus de membres augmente la force de frappe et permet d'avoir un plus grand impact.

Paul Bourque : Ne peut-on demander aux membres de reconfirmer leur désir d'adhésion?

François Pépin : Oui, on va utiliser les moyens pour ça. Une mise à jour sera faite.

Nicole Caron : Refuseriez-vous quelqu'un qui n'a pas les moyens de verser 20\$? Le prix a peu d'impact sur l'adhésion. C'est l'effort à rejoindre qui est important.

Simon Hamelin-Pratt : « défrayer » à changer pour « déboursier ».

Nicole Caron : Même remarque que précédemment. Sera corrigé à la prochaine réunion.

Il n'y a plus de carte de membre (processus cher et lourd), un fichier de membres suffit.

8.1 à 8.5 Nicole Caron suggère de ratifier en bloc l'ensemble des modifications

Proposé par : Vincent-Carl Leriche

Secondé par Louise Girard.

Adopté à l'unanimité

10. Élection des administrateurs

Le président se retire.

5 postes sont à combler, il y a 6 candidats.

4 personnes se représentent et 2 se présentent.

Présidente de séance : Nicole Caron.

Nomination de scrutateurs/scrutatrices

Secrétaires : Sarah V. Doyon et Gabrielle Guimond

Proposé par Paul Bourque et secondé par Michel Bellehumeur

Adopté à l'unanimité

Élection au conseil d'administration

La présidente explique la procédure de l'élection

Les candidats se présentent à tour de rôle, 2 minutes chacun, dans un ordre tiré au sort, à l'exception de Brigitte Soler et de Renaud Gignac qui doivent partir. Ils passent en premier.

Sont élus pour des mandats de deux ans :

François Pépin

Jacques Landry

Maëlle Plouganou

Salomé Viguié

Renaud Gignac

Il est proposé de détruire les bulletins de vote

Proposé par : Étienne Grandmont

Secondé par : Johanne Dumas

Adopté

II. Varia

Vincent-Carl Leriche propose de lever la séance.

L'assemblée est levée à 21h10.